



Harcèlement

Contenu

Initiation à la sécurité dans le sport
Reconnaître le harcèlement et l'abus
Signes possibles de harcèlement ou d'abus
Que faire si votre enfant rapporte un incident
Reconnaître les agresseurs et les victimes

Que peuvent faire les parents contre le harcèlement et les abus dans le sport

Initiation à la sécurité dans le sport

Renseignez-vous sur la question et parlez de harcèlement et d'abus avec vos enfants. Enseignez-leur la différence entre la taquinerie et la brutalité, et entre le flirt et le harcèlement. Enseignez-leur quoi faire en présence de comportements inappropriés. Ne rien faire peut souvent créer un cercle vicieux de harcèlement, d'abus et de victimisation.

Voici ce à quoi pourrait ressembler une partie de la conversation :

«Les gens se touchent de diverses façons dans le sport. Les contacts physiques sont essentiels à l'apprentissage de nouvelles aptitudes et aussi pour assurer la sécurité. Les contacts, comme serrer quelqu'un dans ses bras et les tapes dans la main, représentent une façon de célébrer les réussites dans le sport. Les gens échangent souvent une poignée de mains après les matchs en signe de respect envers les autres joueurs.»

«Certains attouchements sont nuisibles et ne sont pas permis. Si tu ne sais pas si un attouchement est bon ou mauvais, demande-le à une personne en qui tu as confiance. Aucun adulte ne doit toucher ton pénis/vagin/anus ou tes sens sauf pour des raisons de santé. Si un adulte te touche et dit "Gardons ça entre nous", dis-le à quelqu'un d'autre. Aucun adulte ne peut te demander de toucher ses parties privées. Tu n'as rien à te reprocher si un adulte tes parties privées et, s'il le fait, ce n'est pas ta faute. Nous croirons ce que tu nous diras. Si tu es incapable de nous le dire, dis-le à ton enseignant préféré ou à la conseillère scolaire. Ton corps t'appartient. Tu as le droit de dire "non". »

Assurez-vous que votre enfant a bien compris ce que vous lui avez enseigné en jouant à «Que ferais-tu si...» ou vous mettez votre enfant en situation concrète et lui demandez de participer à la détermination des solutions.

Mesures prises par les parents à la maison

La famille joue un rôle important dans le développement social de l'enfant. C'est en famille que l'enfant apprend à survivre et à régler des problèmes. En étant à l'écoute de vos enfants, vous pouvez leur inculquer un certain nombre de valeurs, leur enseigner des aptitudes et leur faire adopter des comportements visant à prévenir les situations d'abus.

Parlez-en!

Sheldon Kennedy a subi des abus physiques pendant de nombreuses années avant d'en parler. Une telle réaction n'est pas rare. Le harcèlement et l'abus imposent le silence et la violence sexuelle crée un sentiment de honte. Les enfants ont souvent peur de rapporter les incidents à cause de l'humiliation qu'ils ou elles ressentent, de leur crainte de nuire à l'agresseur ou par crainte de perdre leur place au sein de l'équipe.

Le corps humain

Nous devons utiliser les bons mots lorsque nous parlons à nos enfants afin de les encourager à dénoncer la violence sexuelle. Les parents doivent parler ouvertement de sexualité saine dans le milieu familial.

Nous ne parlons pas ouvertement de sexe. Dans la plupart des foyers, le sexe est une langue seconde qui ne fait pas partie du vocabulaire courant. Nous chantons aux enfants des chansons qui vont de la tête aux épaules, des genoux aux orteils, et passons par-dessus tous les organes importants situés entre les épaules et genoux. Nos enfants jouent avec des poupées sans organes génitaux, ce qui épaissit le mystère entourant plusieurs parties essentielles de notre corps.

Faites en sorte que l'on ne passe pas sous silence la sexualité et que le sexe ne devienne pas un sujet tabou dont on ne discute pas chez vous. Enseignez à vos enfants les bons mots pour identifier leur pénis, leur vagin, leurs seins et autres parties du corps. Nous devons fournir aux enfants un bon vocabulaire si nous voulons les encourager à parler ouvertement. Ce faisant, nous indiquons à nos enfants que nous connaissons l'existence de ces parties du corps que nous pouvons en parler.

Créez des occasions de conversation. Encouragez les questions au moment et à l'endroit où elles sont posées et non seulement dans des occasions précises comme à l'heure des repas. Montrez à vos enfants qu'aucun sujet n'est interdit et que toutes les questions sont importantes. Si vous ne connaissez pas la réponse à la question de votre enfant, dites-le et dites-lui également que vous trouverez la réponse.

Renseignez-vous sur des sujets tels que la contraception, les maladies transmises sexuellement, les relations sexuelles, l'homosexualité, la masturbation et l'avortement. Vous vous sentirez plus à l'aise lorsque vos enfants vous interrogeront sur le sujet.

Amorcez intentionnellement des discussions sur la sexualité avec vos enfants au lieu d'attendre qu'ils ou elles vous posent des questions. Si l'enfant ne manifeste aucun intérêt, retardez la discussion mais faites en sorte que l'enfant sache qu'il peut en parler en tout temps et que vous êtes prêt à en discuter avec elle ou lui sans porter de jugement.

Comment reconnaître le harcèlement et l'abus

À quels moments mon enfant est-il à risque?

Les enfants sont à risque lorsqu'une personne utilise les pouvoirs qui lui sont conférés ou l'autorité dont elle dispose pour causer des dommages psychologiques, physiques ou sexuels. Il y a alors **abus**. La sécurité de votre enfant est également à risque lorsqu'il est menacé, intimidé, raillé ou qu'elle fait l'objet d'insultes raciales, homophobes ou sexistes. Il y a alors **harcèlement**.

Qu'est-ce que l'abus psychologique?

La violence psychologique est une attaque chronique contre l'estime de soi de l'enfant. C'est un comportement adopté par une personne placée dans une position de pouvoir, d'autorité ou de confiance dans le but de détruire l'équilibre psychologique d'une autre personne. Elle se manifeste sous forme d'injures, de menaces, de ridicule, d'intimidation, d'isolement, de brimades ou par l'ignorance des besoins de l'enfant.

Qu'est-ce que la violence physique?

Il y a abus physique lorsqu'une personne placée dans une position de pouvoir, d'autorité ou de confiance blesse ou menace de blesser intentionnellement un enfant. Ce comportement peut se manifester sous forme de tapes, de coups, de secousses, de coups de pied, de cheveux ou d'oreilles tirés, de ruées de coups, de poussées, d'agrippement, de brimades ou d'exercices excessifs imposés comme punition.

Qu'est-ce que la négligence?

La négligence est l'inattention chronique des besoins essentiels à la vie tels que la supervision, les soins médicaux et dentaires, une quantité suffisante de repos, un environnement sûr, de l'exercice et de l'air frais. Il peut y avoir négligence dans le sport lorsque les blessures sont mal traitées, que les athlètes sont obligés de jouer malgré des blessures, que l'équipement ne convient pas à la situation ou qu'il est peu sécuritaire et que les voyages ne font pas l'objet d'une surveillance suffisante.

Qu'est-ce que l'abus sexuel?

Il y a abus sexuel lorsqu'une jeune personne est utilisée par un enfant plus âgé, une ou un adolescent ou adulte pour sa propre stimulation ou gratification sexuelle.

Qu'est-ce que le harcèlement?

Pour les jeunes qui sont d'âge mineur, le harcèlement est un comportement adopté par un jeune d'âge mineur face à un autre jeune d'âge mineur. Il peut se manifester sous forme d'insultes, d'intimidation, de comportement humiliant, malicieux, avilissant ou blessant. Il crée une impression négative, désagréable et de gêne chez la personne ou le groupe de personnes visé.

**Adapté de Fair Play Means Safety for All, ACH, 1997.*

Signes possibles de harcèlement ou d'abus

Les enfants ne diront pas toujours qu'il y a un problème. Sachez reconnaître les comportements inhabituels chez votre enfant, comme par exemple :

- un comportement agressif soudain;
- l'abandon de l'équipe ou la réticence à retourner à l'activité sportive;
- les troubles de sommeil;
- les troubles psychologiques;
- un rendement scolaire à la baisse;
- des changements d'appétit
- la peur des salles de bain, des vestiaires ou des portes fermées;
- la fuite;
- un intérêt soudain et démesuré pour le sexe à leur âge. Il est important de savoir qu'un comportement sexuel chez l'enfant est le résultat de l'abus sexuel et non sa cause;
- une réticence fréquents.

Vous remarquerez peut-être des signes physiques évidents, comme par exemple :

- des ecchymoses
- des égratignures
- des inflammations
- des lésions
- des saignements
- des blessures génitales
- des maladies transmises sexuellement
- une grossesse

Soyez aux aguets et parlez à votre enfant si vous remarquez un ou plusieurs des signes ci-dessus tout en vous rappelant que ces symptômes n'indiquent pas toujours une situation d'abus. Des comportements peuvent être différents selon une situation donnée, mais un modèle de comportements nécessite une attention toute spéciale.

Que faire si votre enfant rapporte un incident de harcèlement

Très peu d'incidents de harcèlement ou d'abus sont rapportés. Si votre enfant vous fait part d'un incident :

- Écoutez-la et croyez-le
- Ne faites jamais la sourde oreille, même si l'appel à l'aide vous semble insignifiant.
- Appuyez votre enfant.
- Discutez des solutions avec elle ou lui.
- Aidez-la à retrouver un certain contrôle dans sa vie en la laissant décider avec vous la façon de régler le problème.
- Rassurez-le souvent.
- Amenez-le dans un endroit où il pourra parler ouvertement.
- Parlez un langage que votre enfant peut comprendre.

Les choses que vous entendrez risquent de vous causer un choc. Restez calme et montrez à votre enfant que vous l'écoutez, malgré tout ce qu'il ou elle vous raconte. Les enfants doivent savoir que le harcèlement n'est pas leur faute et qu'ils n'ont rien fait pour le provoquer. Répondez en disant «Je te crois», «Ce n'est pas ta faute. Tu es la victime.», «Je vais t'aider».

Le harcèlement et les abus peuvent causer des dommages psychologiques graves chez les jeunes. Rencontrez un conseiller ou une conseillère afin qu'il aide votre enfant à faire le point sur ce qui s'est passé. Les autres membres de la famille peuvent aussi avoir besoin de ce genre d'appui.

Votre recours visant à mettre fin au harcèlement ou à l'abus doit être déterminé en fonction de la nature du comportement et de l'âge de la victime. Il se peut que vous ayez à parler à l'entraîneur ou l'entraîneuse, au directeur ou à la directrice, ou au président ou à la présidente du club. C'est une bonne façon de régler rapidement un problème simple. Si vous croyez que la situation ne peut pas être réglée à ce niveau, il existe d'autres possibilités qui vous sont offertes (voir ci-dessous).

Qu'est-ce que je peux faire si je crois que mon enfant a été l'objet de harcèlement?

- Rapportez l'incident de harcèlement au conseil d'administration du club.
- Rapportez l'incident à l'organisme provincial ou national directeur de sport. Obtenez le numéro de téléphone auprès de votre club. Plusieurs organismes ont adopté une politique contre le harcèlement qui précise la façon de régler les plaintes.
- Rapportez la situation de harcèlement à votre Commission provinciale des droits de la personne.

Qu'est-ce que je peux faire si je crois que mon enfant a été l'objet d'abus?

Si vous avez raison de croire qu'un enfant peut être victime d'un abus, vous devez en informer immédiatement les services de protection de l'enfance locaux ou la police. Au Canada, une personne est considérée un enfant jusqu'à l'âge de 16 à 19 ans, selon les provinces

- Rapportez le prétendu incident d'abus à la police.
- Composez le numéro d'aide à l'enfance (1-800-668-6868). Vous y trouverez des conseillères et des conseillers compétents à toute heure du jour et de la nuit qui aident les enfants à régler les situations difficiles.
- Intentez une poursuite civile. Vous pouvez intenter une poursuite contre toutes les personnes qui auraient pu faire quelque chose pour mettre fin au comportement violent et qui ont omis de le faire, comme par exemple l'agresseur, l'employeur, l'organisme provincial de sport, le club, et ainsi de suite.
- Appelez le centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle.
- *Appelez échec au crime* ou vous pouvez informer la police sans donner votre nom.

Reconnaître les agresseurs et les victimes

Il n'existe aucun modèle type d'agresseur. Ils sont de tous les âges et viennent de tous les groupes culturels et religieux. Ils sont des deux sexes, par contre, la plupart des agresseurs sont des hétérosexuels de sexe masculin.

Les agresseurs consacrent beaucoup de temps et d'énergie à créer des situations qui leur donnent accès aux enfants.

Les agresseurs ne sont pas des étrangers en imperméable. Ils ont souvent de belles qualités. La plupart des agresseurs sont connus de l'enfant. Ce sont souvent des personnes que les enfants connaissent et en qui ils et elles ont confiance. Les enfants sont souvent à la merci de ces personnes pour satisfaire leurs besoins vitaux ou connaître du succès sur la scène sportive.

Bien que tous les enfants soient à risque, les enfants ayant une déficience sont de deux à dix fois plus vulnérables aux abus que les autres enfants.

Le secret et l'abus de pouvoir sont des éléments déterminants de l'abus sexuel.

Document tiré intégralement de ce site :
<http://www.caaws.ca/francais/index.htm>